

Mission de maîtrise d'œuvre pour la renaturation du Sauzay à la Chapelle Saint-André

Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte Yonne Beuvron

Maitrte d'œuvre : Artelia / CD Eau Environnement

Tableau de synthèse expliquant la démarche d'évaluation des impacts et de détermination des compensations requises

Habitat concerné (carte des habitats pages 78-79)	Fonctionnalité de l'habitat	Cortège, espèces impactées	Surface de cet habitat localement	Impacts résiduels après mesures ERA	Surface ou linéaire impacté par le projet (temporaire et définitif / phase chantier et phase exploitation)	Mesures de compensation (se référer au guide CEREMA)	Surface ou linéaire des MC (localisation et distance par rapport aux surfaces détruites) Ratio de compensation par type d'habitat
Fourré médioeuropéen sur sol riches (Pruno spinosae-Crataegetum, corine 31,81, eunis F3,11)	reproduction	Pie-grièche écorcheur (inventaire pages 94 à 96, impacts pages 108 à 109)	habitat de reproduction de l'espèce dans le périmètre du projet (épineux) : 6818 m2	Pas d'impact résiduel	83 m2 temporaires en phase chantier	replantation/restauration de haies (C2.1C)	A quelques mètres des buissons retirés, plantation de 20 pieds d'aubépines sur les sols les moins hydromorphes (voir pages 116 à 118)
lisières et berges d'aulnaies-frênaies des ruisseaux collinéens (Carici remotae-Fraxinetum excelsioris, corinne 44.311, Eunis G1.2121), de boisements sur sols eutrophes a mesotrophes a Quercus, Fraxinus et Carpinus betulus (Fraxino-Quercion roboris, corine41,2, Eunis G1. A1), de Fourres et haies mesohygrophiles des lits majeurs inondables des rivières (Salici cinerea-Rhamnion catharticae, corine	reproduction, chasse	chardonneret élégant (2 c), bruant jaune (1 c), Fauvette grisette, Fauvette à tête noire, Grimpereau des jardins, mésange bleue, mésange charbonnière, pinson des arbres, pouillot véloce, rouge-gorge familier, rossignol Philomèle, troglodyte mignon (inventaire pages 94 à 96, impacts page 115)	linéaire de 1984 m	Pas d'impact résiduel	596 m2 temporaires en phase chantier	replantation/restauration de haies (C2.1C)	A l'emplacement des formations défrichées et sur les berges du cours d'eau restauré, plantation de 900 m linéaire (pages 117-118)

Habitat concerné (carte des habitats pages 78-79)	Fonctionnalité de l'habitat	Cortège, espèces impactées	Surface de cet habitat localement	Impacts résiduels après mesures ERA	Surface ou linéaire impacté par le projet (temporaire et définitif / phase chantier et phase exploitation)	Mesures de compensation (se référer au guide CEREMA)	Surface ou linéaire des MC (localisation et distance par rapport aux surfaces détruites) Ratio de compensation par type d'habitat
Formation à Iris-faux-acore (Phragmition communis, Corine 31.81, Eunis C3.24B)	reproduction	Campagnol amphibie (inventaire pages 91-92, impacts page 109, mesures de réduction par captures et relachés page 116)	771 m linéaire, (771 m ²)	Pas d'impact résiduel	771 m linéaire (771 m ²) impactés temporairement pendant les travaux de restaration du cours d'eau dans son lit initial	Restauration des conditions hydromorphologiques du lit mineur de cours d'eau (C2.2d)	1250 m de berges profilées pour obtenir des habitats maércageux à macrophytes sur 5700 m ² (page 120)
Formation à Iris-faux-acore (Phragmition communis, Corine 31.81, Eunis C3.24B) en eau	reproduction	Agrion de mercure (inventaire page 90, impacts page 110)	469 m linéaire, (469 m ²)	Pas d'impact résiduel	469 m linéaire (469 m ²) impactés temporairement pendant les travaux de restaration du cours d'eau dans son lit initial	Restauration des conditions hydromorphologiques du lit mineur de cours d'eau (C2.2d)	760 m ² à la fin des travaux, davantage ensuite en fonction de la dynamique de la végétation et des fluctuations des niveaux d'eau du cours d'eau (page 120)